



## TÉMOIGNAGE 18 JUILLET 2024

Giovanni Cecchini Manara, Trésorier de l'association

Merci, Edgardo.

Bon après-midi à vous chers amis. Comme vous le savez, je m'appelle Giovanni Cecchini Manara et je suis le trésorier de l'Association des amis du père Caffarel. J'ai également la charge d'administrateur de la cause auprès du Dicastère pour la cause des Saints au Vatican.

Vous pourriez vous demander pourquoi l'Association des amis du Père Caffarel a besoin de gérer des fonds, sachant que nous nous occupons de la cause de la béatification et de la canonisation de notre fondateur.

Vous devez penser que le parcours menant à la proclamation de la béatification, puis de la canonisation passe nécessairement par la reconnaissance d'un miracle, comme vous l'expliquera ultérieurement le Père Marcovits de manière plus précise et détaillée. Le chemin parcouru jusqu'ici a nécessité une étude historique et surtout analytique de la vie de notre fondateur, qui a ensuite été rapportée et décrite dans des documents très volumineux qui ont déjà été confiés au Dicastère pour la cause des Saints et seront analysés plus précisément encore par les Cardinaux du Vatican, au niveau théologique. Des études approfondies, la rencontre de témoins oculaires qui ont connu le père Caffarel, ont donné lieu à un travail très fourni, des réunions, des voyages, des approfondissements, des consultations de spécialistes.

Comme vous pouvez l'imaginer, tout cela représente un investissement financier, et c'est précisément ce à quoi notre association s'est consacrée ces dernières années.

Le Vatican s'est doté de procédures très strictes sur ce type de projets, qui prévoient l'existence d'une association déclarée avec des personnes nommées officiellement par le Dicastère du Vatican, dotée de comptes à la Banque du Vatican, procédant à la rédaction de dossiers à faire imprimer par des imprimeries spécialisées selon des critères très contraignants et prédéfinis.

Sachant que les fonds de l'Association proviennent des souscriptions des membres de l'association eux-mêmes et que les dépenses auxquelles nous sommes confrontés sont parfois très élevées, il est primordial de tenir les comptes et bilans de manière rigoureuse, prudente et transparente. Chaque contribution reçue des membres est fondamentale pour permettre la réalisation de toutes les activités liées au projet de cause en béatification.

L'esprit avec lequel j'ai endossé ma charge de trésorier de l'Association des Amis du Père Caffarel, à l'image de la manière dont nous avons tenu, avec ma femme Paola, le même engagement dans l'Association des équipes Notre-Dame, a toujours été inspiré par le plus grand respect dans la gestion



de fonds qui ne nous appartiennent pas, qui m'ont été confiés avec confiance par les autres associés, et qui, pour cette raison, doivent être gérés avec le plus grand sens des responsabilités et une transparence maximum. Telle est la mission de trésorier qui est la mienne.

Au-delà de cette mission, étant, en ma qualité de trésorier, le représentant légal du compte courant auprès du Vatican, il est apparu naturel et pertinent que je sois nommé Administrateur de la cause en béatification.

J'ai toujours veillé à réaliser mon travail de manière efficace, transparente et très prudente et j'espère avoir apporté ma petite contribution à la cause.

Je passe maintenant la parole au secrétaire de l'association François Genillon.

